

## Flash Economie

17 mars 2017 - 342

### Ne pas confondre la France et les Etats-Unis en ce qui concerne les inégalités (de revenu ou de patrimoine)

On entend souvent dire en France qu'il faut lutter contre les inégalités. Mais dans le cas de la France, cette affirmation est étrange, puisque les inégalités, de revenu n'ont pas augmenté en France et les inégalités de patrimoine ont faiblement augmenté (pour le montrer clairement, nous comparons la France et les Etats-Unis).

L'absence d'ouverture des inégalités de revenus et la progression modérée des inégalités de patrimoine en France peuvent être attribuées à plusieurs causes spécifiques à la France :

- l'importance des politiques redistributives ;
- la taxation forte des revenus du capital ;
- la déformation du partage des revenus en faveur des salaires ;
- le niveau élevé du salaire minimum ;
- la faiblesse de la détention d'actions.

**Patrick Artus**

Tel. (33 1) 58 55 15 00

patrick.artus@natixis.com

 @PatrickArtus

[www.research.natixis.com](http://www.research.natixis.com)

BANQUE DE GRANDE CLIENTELE  
EPARGNE ET ASSURANCE  
SERVICES FINANCIERS SPECIALISES

## Les inégalités de revenu ou de patrimoine n'ont pas augmenté en France

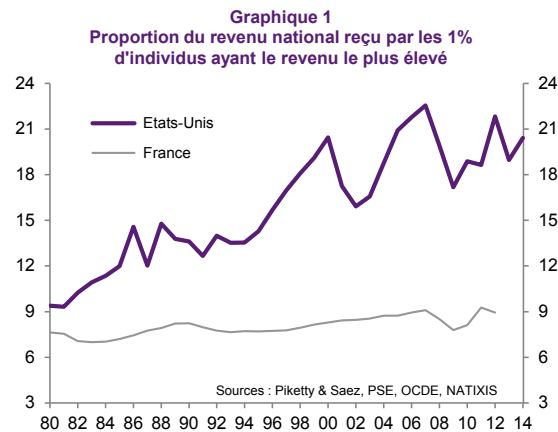
Nous comparons **la France et les Etats-Unis sur la période 1980-2016**. Le **tableau 1** montre l'**indice de GINI des inégalités de revenu**, avant et après redistribution.

**Tableau 1 : indice de GINI – inégalités des revenus, avant et après redistribution (échelle de 0 à 1)**

	Etats-Unis		France	
	Avant	Après	Avant	Après
1980	nc	0,31	nc	nc
1981	nc	0,32	nc	nc
1982	nc	0,33	nc	nc
1983	nc	0,34	nc	nc
1984	nc	0,34	nc	nc
1985	nc	0,34	nc	nc
1986	nc	0,34	nc	nc
1987	nc	0,34	nc	nc
1988	nc	0,34	nc	nc
1989	nc	0,35	nc	nc
1990	nc	0,35	nc	nc
1991	nc	0,35	nc	nc
1992	nc	0,35	nc	nc
1993	nc	0,37	nc	nc
1994	nc	0,37	nc	nc
1995	nc	0,36	nc	nc
1996	nc	0,36	nc	0,28
1997	nc	0,36	nc	0,28
1998	nc	0,36	nc	0,28
1999	nc	0,35	nc	0,28
2000	nc	0,36	nc	0,29
2001	nc	0,36	nc	0,29
2002	nc	0,38	nc	0,28
2003	nc	0,37	nc	0,28
2004	nc	0,36	nc	0,28
2005	0,49	0,38	0,49	0,29
2006	0,49	0,38	nc	0,29
2007	0,49	0,38	nc	0,29
2008	0,49	0,38	0,48	0,29
2009	0,50	0,38	0,49	0,29
2010	0,50	0,38	0,51	0,30
2011	0,51	0,39	0,51	0,31
2012	0,51	0,39	0,52	0,31
2013	0,51	0,40	0,50	0,29
2014	0,51	0,39	0,50	0,29
2015	0,51	0,39	0,50	0,29

Sources : OCDE, Eurostat, Natixis

Le **graphique 1** montre la **partie du revenu national qui est prise par le 1% d'individus au revenu le plus élevé.**



Les **tableaux 2a/b** montrent le **niveau de la richesse** (financière et immobilière) **par niveau de patrimoine**, les **tableaux 2c/d** par **niveau de revenu**, le **tableau 2e** la **répartition de la richesse nationale.**

**Tableau 2a : France : patrimoine brut\* moyen par décile (en euros courants)**

	1998	2004	2010	2015
Inférieur au 1er décile	300	400	1400	2000
Entre le 1er et le 2e décile	2100	2100	4700	7800
Entre le 2e et le 3e décile	7800	8400	13000	21700
Entre le 3e et le 4e décile	24900	30800	42300	61300
Entre le 4e et le 5e décile	56800	76800	116000	128500
Entre le 5e et le 6e décile	83200	116800	179000	186500
Entre le 6e et le 7e décile	110500	155300	238300	245100
Entre le 7e et le 8e décile	145900	204900	309600	319100
Entre le 8e et le 9e décile	211300	298100	441500	463800
Supérieur au 9e décile	552700	755400	1243000	1254000

(\*) Le patrimoine brut correspond au montant total des actifs détenus par un ménage incluant :

- la résidence principale ;
- les éventuelles résidences secondaires ;
- l'immobilier de rapport ;
- les actifs financiers du ménage ;
- les actifs professionnels ;
- le patrimoine « restant » : les biens durables (voiture, équipement de la maison, etc), les bijoux, les œuvres d'art et autres objets de valeur

Sources : INSEE, Natixis

**Tableau 2b : Etats-Unis : détention d'actifs immobiliers et financiers par foyer en fonction de la richesse nette (valeur moyenne, milliers de \$ de 2013)**

Percentiles de richesse nette	Inférieur à 25	De 25 à 49,9	De 50 à 74,9	De 75 à 89,9	De 90 à 100
1989	5,1	61,1	200,7	451,5	1396,4
1992	6,2	63,5	190,7	384,0	1199,1
1995	8,7	74,0	196,1	391,0	1151,1
1998	8,5	86,9	236,4	518,8	1392,4
2001	10,8	98,9	285,8	668,6	1896,0
2004	9,5	1042,0	317,8	741,7	1939,2
2007	9,1	121,5	342,2	773,2	2369,6
2010	7,9	74,1	257,5	625,6	2232,2
2013	7,3	62,5	243,4	630,1	2092,2

Sources : Survey of consumer Finances 2013, Federal Reserve, NATIXIS

**Tableau 2c : France : patrimoine brut\* médian par quartile de revenu (en milliers d'euros courants)**

Revenu disponible	1992	2004	2010
Premier quartile	16,4	10,7	10,4
Deuxième quartile	86,2	84,9	85,3
Troisième quartile	142,1	139,9	187,2
Quatrième quartile	285,3	263,9	342,9

Sources : Insee, Enquête Patrimoine, NATIXIS

**Tableau 2d : Etats-Unis : détention d'actifs immobiliers et financiers par foyer en fonction du revenu (valeur médiane, milliers de \$ de 2013)**

Percentiles de revenu	Inférieur à 20	De 20 à 39,9	De 40 à 59,9	De 60 à 79,9	De 80 à 89,9	De 90 à 100
1989	13,8	74,0	119,9	195,1	342,1	853,9
1992	25,3	68,5	104,1	200,0	294,0	791,9
1995	22,8	84,3	127,7	212,5	313,1	712,1
1998	21,4	87,3	151,9	265,6	388,6	867,1
2001	31,5	88,6	151,1	302,7	495,2	1325,5
2004	21,0	96,4	190,6	357,4	567,9	1428,0
2007	26,4	95,4	206,0	385,6	636,1	1525,2
2010	16,3	80,9	171,3	286,2	480,5	1593,3
2013	14,6	65,3	140,4	273,1	494,1	1400,4

Sources : Survey of consumer Finances 2013, Federal Reserve, NATIXIS

**Tableau 2e : part de la richesse totale détenue par les ménages ayant les patrimoines les plus élevés (en 2010, en%)**

Pays	France	Etats-Unis
Part des 10% les plus riches	50,0	76,4
Part des 5% les plus riches	36,6	63,3
Part des 1% les plus riches	18,0	36,6

Source : OCDE

### On voit au total :

- des inégalités de revenu plus faibles en France mais grâce à la redistribution ;
- nettement moins de « très riches » en France qu'aux Etats-Unis ;
- des inégalités de patrimoine progressant plus rapidement aux Etats-Unis : la croissance des patrimoines du 9<sup>ème</sup> décile est plus élevée aux Etats-Unis qu'en France ;

- et en conséquence, une **concentration des patrimoines nettement plus importante aux Etats-Unis**, où 1% des plus fortunés détiennent 36% de la richesse nationale en 2010 (tableau 2e).

## Pourquoi les inégalités n'ont-elles pas augmenté en France ?

Nous voyons **5 raisons pour lesquelles les inégalités de revenu n'ont pas augmenté en France depuis 1980, et les inégalités de patrimoine ont augmenté plus faiblement qu'aux Etats-Unis.**

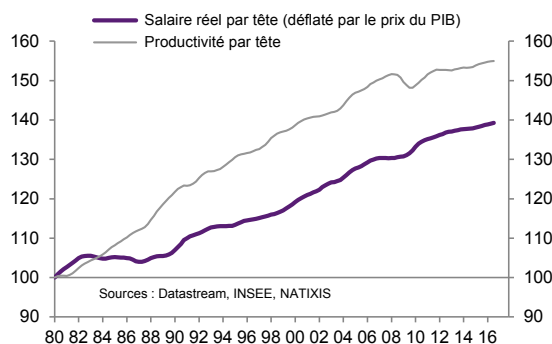
- 1- **L'importance des politiques redistributives** (voir tableau 1).
- 2- **La taxation forte des revenus du capital (tableau 3)** qui empêche la hausse rapide des inégalités de patrimoine, **alors que la taxation des revenus du capital a baissé aux Etats-Unis.**
- 3- **La déformation du partage des revenus en faveur des salaires en France**, en faveur des profits aux Etats-Unis (**graphiques 2a/b**), depuis le milieu des années 1980.

Tableau 3 : taux de taxation des revenus du capital (en %)

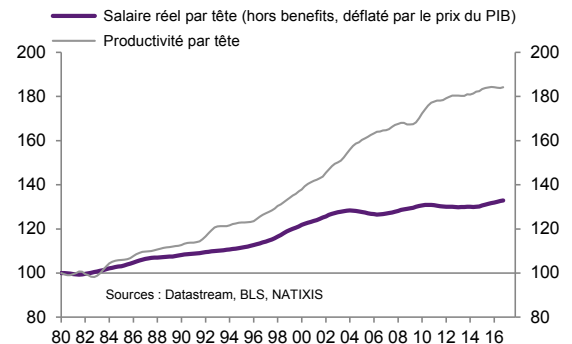
	France	Etats-Unis
2000	40,8	43,3
2001	40,1	42,7
2002	35,6	42,3
2003	33,5	19,6
2004	29,0	19,7
2005	32,3	19,7
2006	32,7	19,8
2007	32,7	19,7
2008	29,0	19,7
2009	30,1	19,7
2010	30,1	20,0
2011	35,3	20,0
2012	38,5	19,9
2013	44,0	28,6
2014	44,0	28,6
2015	44,0	28,5
2016	44,0	28,5

Sources : OCDE, Natixis

Graphique 2a  
France : salaire réel et productivité par tête  
(100 en 1980:1)



Graphique 2b  
Etats-Unis : salaire réel et productivité par tête  
(100 en 1980:1)



#### 4- Le niveau élevé du salaire minimum en France (tableau 4).

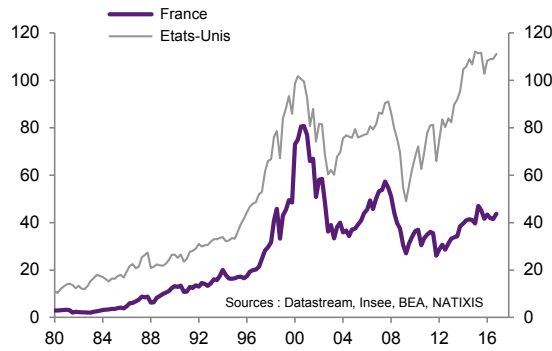
Tableau 4 : salaire minimum 'en % du salaire médian)

	France	Etats-Unis
1980	56,8	46,6
1981	59,9	46,5
1982	61,5	43,4
1983	62,0	43,4
1984	62,4	41,1
1985	61,8	38,4
1986	60,7	37,5
1987	60,8	36,1
1988	60,2	34,5
1989	59,7	33,6
1990	59,1	35,6
1991	59,5	38,5
1992	59,5	38,3
1993	58,8	36,7
1994	59,3	36,4
1995	59,4	35,5
1996	59,8	35,8
1997	60,5	38,8
1998	61,6	39,4
1999	61,6	37,5
2000	61,7	35,8
2001	63,1	34,5
2002	63,2	33,9
2003	63,9	33,2
2004	65,8	32,3
2005	67,0	31,6
2006	63,4	30,7
2007	63,3	31,4
2008	63,0	34,1
2009	62,8	37,1
2010	62,1	38,8
2011	62,0	38,3
2012	63,1	37,7
2013	62,8	37,4
2014	62,6	36,7
2015	62,3	35,8

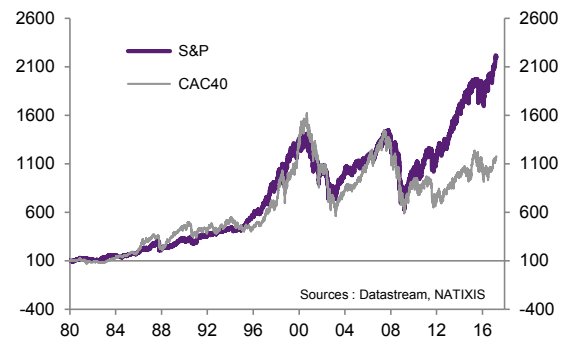
Sources : OCDE, Natixis

#### 5- La faiblesse de la détention d'actions en France par rapport aux Etats-Unis (graphique 3a), qui réduit l'effet sur le patrimoine financier de la hausse des cours boursiers (graphique 3b).

**Graphique 3a**  
Capitalisation boursière (en % du PIB valeur)



**Graphique 3b**  
Indices boursiers (100 en 1980:1)



## Synthèse : tenir compte des faits

**On parle souvent en France d'ouverture des inégalités, de lutte contre les inégalités. Il faut réaliser que, en 35 ans, les inégalités de revenu n'ont pas augmenté en France, et les inégalités de patrimoine ont faiblement augmenté, à la différence de ce qui s'est passé aux Etats-Unis.**

La réduction des inégalités n'est donc sans doute pas un objectif central des politiques économiques en France.

## Avertissement

Ce document d'informations (pièces jointes comprises) est strictement confidentiel et s'adresse exclusivement à une clientèle de professionnels ou d'investisseurs qualifiés. Il ne peut être divulgué à un tiers sans l'accord préalable et écrit de Natixis. Si vous recevez ce document et/ou toute pièce jointe par erreur, merci de le(s) détruire et de le signaler immédiatement à l'expéditeur. La distribution, possession ou la remise de ce document dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer. Ni Natixis, ni ses affiliés, directeurs, administrateurs, employés, agents ou conseillers, ni toute autre personne ne doit accepter d'être responsable à l'encontre de toute personne du fait de la distribution, possession ou remise de ce document dans ou à partir de toute juridiction.

**Ce document a été préparé par nos économistes. Il ne constitue pas une analyse financière et n'a pas été élaboré conformément aux dispositions légales arrêtées pour promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement. En conséquence, sa diffusion n'est soumise à aucune interdiction prohibant l'exécution de transactions avant sa publication.**

Ce document et toutes les pièces jointes sont communiqués à chaque destinataire à titre d'information uniquement et ne constituent pas une recommandation personnalisée d'investissement. Ils sont destinés à être diffusés indifféremment à chaque destinataire et les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. Ce document et toutes les pièces jointes ne constituent pas une offre, ni une sollicitation d'achat, de vente ou de souscription. Ce document ne peut en aucune circonstance être considéré comme une confirmation officielle d'une transaction adressée à une personne ou une entité et aucune garantie ne peut être donnée sur le fait que cette transaction sera conclue sur la base des termes et conditions qui figurent dans ce document ou sur la base d'autres conditions. Ce document et toutes les pièces jointes sont fondés sur des informations publiques et ne peuvent en aucune circonstance être utilisés ou considérés comme un engagement de Natixis, tout engagement devant notamment être soumis à une procédure d'approbation de Natixis conformément aux règles internes qui lui sont applicables.

Natixis n'a ni vérifié ni conduit une analyse indépendante des informations figurant dans ce document. Par conséquent, Natixis ne fait aucune déclaration ou garantie ni ne prend aucun engagement envers les lecteurs de ce document, de quelque manière que ce soit (expresse ou implicite) au titre de la pertinence, de l'exactitude ou de l'exhaustivité des informations qui y figurent ou de la pertinence des hypothèses auxquelles elle fait référence. En effet, les informations figurant dans ce document ne tiennent pas compte des règles comptables ou fiscales particulières qui s'appliqueraient aux contreparties, clients ou clients potentiels de Natixis. Natixis ne saurait donc être tenu responsable des éventuelles différences de valorisation entre ses propres données et celles de tiers, ces différences pouvant notamment résulter de considérations sur l'application de règles comptables, fiscales ou relatives à des modèles de valorisation. De plus, les avis, opinions et toute autre information figurant dans ce document sont indicatifs et peuvent être modifiés ou retirés par Natixis à tout moment sans préavis.

Les informations sur les prix ou marges sont indicatives et susceptibles d'évolution à tout moment et sans préavis, notamment en fonction des conditions de marché. Les performances passées et les simulations de performances passées ne sont pas un indicateur fiable et ne préjugent donc pas des performances futures. Les informations contenues dans ce document peuvent inclure des résultats d'analyses issues d'un modèle quantitatif qui représentent des événements futurs potentiels, qui pourront ou non se réaliser, et elles ne constituent pas une analyse complète de tous les faits substantiels qui déterminent un produit. Natixis se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment sans préavis. Plus généralement, Natixis, ses sociétés mères, ses filiales, ses actionnaires de référence ainsi que leurs directeurs, administrateurs, associés, agents, représentants, salariés ou conseillers respectifs rejettent toute responsabilité à l'égard des lecteurs de ce document ou de leurs conseils concernant les caractéristiques de ces informations. Les opinions, avis ou prévisions figurant dans ce document reflètent, sauf indication contraire, celles de son ou ses auteur(s) et ne reflètent pas les opinions de toute autre personne ou de Natixis.

Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent.

Natixis ne saurait être tenu pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans la présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement. En tout état de cause, il vous appartient de recueillir les avis internes et externes que vous estimez nécessaires ou souhaitables, y compris de la part de juristes, fiscalistes, comptables, conseillers financiers, ou tous autres spécialistes, pour vérifier notamment l'adéquation de la transaction qui vous est présentée avec vos objectifs et vos contraintes et pour procéder à une évaluation indépendante de la transaction afin d'en apprécier les mérites et les facteurs de risques.

Natixis est supervisée par l'European Central bank (ECB).

Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements et soumise à sa supervision.

Natixis est réglementée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée.

Natixis est agréée par l'ACPR et réglementée par les « Financial Conduct Authority » et « Prudential Regulation Authority » pour ses activités au Royaume-Uni. Les détails concernant la régulation qu'exercent la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority peuvent être obtenus sur simple demande à la Succursale de Londres.

Natixis est agréée en Allemagne par l'ACPR en qualité de Banque - prestataire de services d'investissement et soumise à sa supervision. NATIXIS Zweigniederlassung Deutschland est régulée en matière limitée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin) pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Allemagne. L'envoi / la distribution de ce document en Allemagne est réalisé par / sous la responsabilité de Natixis Zweigniederlassung Deutschland.

Natixis est agréée par l'ACPR et régulée par la Banque d'Espagne (Bank of Spain) et la CNMV (Comisión Nacional del Mercado de Valores) pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Espagne.

Natixis est agréée par l'ACPR et régulée par la Banque d'Italie et la CONSOB (Commissione Nazionale per le Società e la Borsa) pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Italie.

Natixis est agréée par l'ACPR et régulée par la « Dubai Financial Services Authority (DFSA) » pour l'exercice de ses activités au « Dubai International Financial Centre (DIFC) ». Ce document n'est diffusé qu'aux Clients Professionnels, définis comme tels selon les règles de la DFSA ; à défaut le destinataire doit retourner le document à Natixis. Le destinataire reconnaît que le document ainsi que son contenu n'ont été approuvés par aucun régulateur ou autorité gouvernementale des pays du Conseil de Coopération du Golfe ou du Liban.

Natixis, Négociateur pour compte de tiers et pour compte propre agréé à l'étranger, ne destine la diffusion aux Etats-Unis de cette publication qu'aux « major U.S. institutional investors », définis comme tels selon les règles de la SEC.

Natixis, Négociateur pour compte de tiers et pour compte propre agréé à l'étranger, ne destine la diffusion aux Etats-Unis de cette publication qu'aux « major U.S. institutional investors », définis comme tels selon les règles de la SEC.

Ce document ne peut être distribué à aucune autre personne aux Etats-Unis. Chaque « major U.S. institutional investors » qui reçoit ce document, s'engage par cet acte, à ne pas en distribuer l'original ni une copie à quiconque. Natixis Securities Americas LLC, Négociateur pour compte de tiers et pour compte propres agréée aux Etats-Unis et membre de la FINRA, est une filiale de Natixis. Natixis Securities Americas LLC n'est impliquée d'aucune manière dans l'élaboration de cette publication et en conséquence ne reconnaît aucune responsabilité quant à son contenu. Cette publication a été élaborée et vérifiée par les collaborateurs de Natixis, qui ne sont pas associés de Natixis Securities Americas LLC et n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement professionnel en tant qu'analyste auprès de la FINRA et ne sont donc pas soumis aux règles édictées par la FINRA.

Les opinions et avis sur des titres ou émetteurs figurant dans ce document reflètent uniquement les opinions et avis de leur(s) auteur(s). Les recommandations émises dans ce document n'influencent en aucune manière, que ce soit directement ou indirectement, la rémunération du ou des auteur(s) de ce document.

**JE (NOUS), SOUSSIGNE(S), LE(S) AUTEUR(S) DE CE DOCUMENT, CERTIFIE (CERTIFICATIONS) PAR LA PRESENTE QUE LES OPINIONS ET AVIS SUR L'ENTREPRISE OU LES ENTREPRISES ET SES OU LEURS TITRES FIGURANT DANS CE DOCUMENT REFLETENT, SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES OPINIONS ET AVIS DE LEUR(S) AUTEUR(S) ET QUE LES RECOMMANDATIONS, OPINIONS ET AVIS EMIS DANS CE DOCUMENT N'INFLUENCENT EN AUCUNE MANIERE, QUE CE SOIT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, LA REMUNERATION DU OU DES AUTEUR(S) DE CE DOCUMENT.**

Les opinions et avis des auteurs peuvent diverger. Ainsi, Natixis, ses filiales et les entités qui lui sont liées, peuvent publier des documents et analyses contradictoires et/ou parvenir à des conclusions différentes à partir des informations présentées dans ce document. Pour toute demande d'information supplémentaire sur une opération sur un titre ou un instrument financier mentionnée dans ce document, veuillez contacter votre point de contact chez Natixis Securities Americas LLC par courrier électronique ou voie postale à l'adresse suivante 1251 Avenue of the Americas, New York, NY 10020.

Les valeurs citées peuvent faire l'objet d'avertissements spécifiques. Elles sont accessibles sur le site Natixis à cette adresse :

<https://www.research.natixis.com/GlobalResearchWeb/main/globalresearch/DisclaimersSpecifiques>